

« Labellisé Imprim'Vert depuis 2002, ayant réalisé son bilan carbone en 2015, l'imprimerie Reprint imprimeur, dont je suis le dirigeant, cherche à s'inscrire durablement dans la protection de l'environnement tout en étant un des acteurs majeurs de la profession.

Pour ce faire et dans une recherche constante de pérennisation et de croissance de l'entreprise Reprint imprimeur, au-delà d'une stratégie économique réfléchie, cherche à limiter ses impacts environnementaux en appliquant notamment un processus d'achat raisonné et une valorisation maximum de ses déchets.

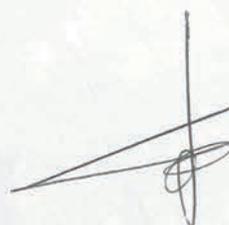
C'est pourquoi, Reprint imprimeur :

- Satisfera ses obligations de conformité en assurant une veille constante
- Améliorera en continu son SME et sa performance environnementale
- Augmentera par le biais d'entreprises agréées la valorisation et/ou l'élimination de tous ses déchets de production
- Mènera une stratégie de renouvellement de son parc machines en fonction de critères économiques et environnementaux
- Sélectionnera ses fournisseurs externes via leur engagement dans un système de management, leur savoir-faire, leur compétitivité et leur proximité géographique
- Sensibilisera ses salariés et communiquera avec l'ensemble de ses partenaires sur sa politique environnementale
- Préviendra tout accident potentiel en maîtrisant tout risque pour le personnel et l'environnement (prévention des pollutions notamment sur la ressource en eau et amélioration de la gestion de nos déchets), et remédiera aux non-conformités par des actions correctives efficaces.

L'implication de toutes nos équipes et du comité de direction de la société est un atout pour la réussite des résultats que nous escomptons dans notre démarche environnementale.

Je m'engage en tant qu'habitant de la Terre, à appliquer le principe d'amélioration continue basée sur la norme ISO 14001 : 2015 au sein de mon entreprise et d'en faire bénéficier toutes nos parties intéressées et plus précisément nos clients qui trouvent auprès de nous des professionnels qui répondent à leurs besoins et attentes dans le respect de nos engagements et d'une conception écologique de leurs produits.

Cet enjeu mondial qu'est la protection de l'environnement ne prendra tout son sens que si chacun apporte sa pierre à l'édifice du développement durable. »



Stéphane DUCROS

Gérant

05/01/2016